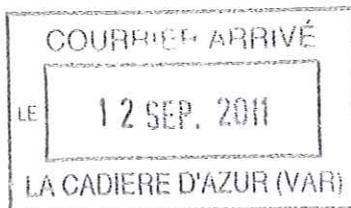


W

DIRECTION DE L'IMMOBILIER  
DELEGATION TERRITORIALE DE L'IMMOBILIER MEDITERRANEE  
Pôle Pilotage des Actifs  
31, bld Voltaire  
13 001 MARSEILLE  
Tél. : 04 95 04 12 78 - Fax : 04 95 04 18 86

URBA



Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Rue Gabriel Peri  
83 740 La Cadière d'Azur

NOS REF: PA – 203/11/OE/PLU  
*Affaire suivie par Annessa Millet*  
☎04.95.04.12.65 / Fax 04.95.04.18.86  
annessa.millet@sncf.fr

VOS REF: RJ/CLR/SB

OBJET : Avis pour modification du POS de la commune de La Cadière d'Azur.

Marseille, le 7 septembre 2011

Monsieur Le Maire,

Veuillez trouver ci-joint l'avis adressé à la DDTM Var relatif à la modification du POS de votre commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Dirigeante du Pôle,  
Céline SIMONIN

W  
DIRECTION DE L'IMMOBILIER  
DELEGATION TERRITORIALE DE L'IMMOBILIER MEDITERRANEE  
Pôle Pilotage des Actifs  
31, bld Voltaire  
13 001 MARSEILLE  
Tél. : 04 95 04 12 78 - Fax : 04 95 04 18 86



Monsieur Georges Blanc  
DDTM du VAR – STT  
244, av de l'infanterie de marine  
BP 501  
83 041 TOULON.Cedex 9

Nos Réf.: PA – 277/11/EG/PLU  
Affaire suivie par Elodie GARNIER  
☎04.95.04.12.78 / Fax 04.95.04.18.86  
[elodie.garnier@sncf.fr](mailto:elodie.garnier@sncf.fr)

OBJET: Porter à connaissance – Révision du PLU de la commune de La Cadière d'Azur.

Marseille, le 29 aout 2011,

Monsieur,

Vous nous avez consulté dans le cadre du porter à connaissance relatif à la révision du PLU de la commune de La Cadière d'Azur.

Je vous remercie de nous avoir associé à cette procédure.

Toutefois, je vous informe que la SNCF et RFF ne sont pas propriétaires d'emprises ferroviaires sur le territoire de cette commune.

Par conséquent, nous ne sommes pas parties prenantes à la procédure citée en objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

  
La Dirigeante du Pôle,  
Céline SIMONIN

Copie à :  
Monsieur le Maire de la commune de La Cadière d'Azur  
Réseau Ferré de France